

Dossiers

○ La nouvelle équipe intercommunale

> lire p.4-5

○ Le budget 2014

> lire p.6-7



Entreprendre
La Foire de Suippes
> lire p.9



Marne 14-18
La Nuit Européennes des
Musées
> lire p.10



Piscine
La piscine intercommunale
fête ses 20 ans
> lire p.17



Communes
La fête des moissons
à la Cheppe
> lire p.20

Les nouvelles étapes



Nous venons de renouveler les conseils municipaux et la représentation communautaire. Merci pour le travail accompli à tous ceux qui ont souhaité arrêter leur mission, et bienvenue à tous les élus pour ces six années au service de notre territoire et de sa population.

Bien des sujets ouverts vont se concrétiser dans les mois à venir : la maison médicale, le siège social, la rénovation de nos écoles sont parmi les équipements les plus attendus.

Des débats permanents animent les différents sujets : pêle-mêle, citons les rythmes scolaires, la politique d'aménagement du territoire - avec ses volets terrains à bâtir et embellissement - les règlements en tout genre dont ceux de l'eau, le poids des Finances locales et les aides de l'État... Tout ceci nous oblige à être attentifs dans les réponses à apporter.

La réorganisation des structures administratives, depuis la commune en passant par les régions jusqu'à l'Europe - où nous allons nous exprimer prochainement - demeure un sujet sensible. Nous avons déjà pris le train en marche par la Fusion de deux communautés pour être depuis le 1^{er} janvier la nouvelle Communauté de Communes de Suippe et Vesle. L'anticipation n'est pas toujours comprise et pourtant, nous pressentons bien que les choix récents sont inscrits dans un chemin non abouti où nous aurons à nous prononcer sur de nouvelles étapes.

De même, une évolution de nos compétences devra être réfléchi tant les demandes sont fortes pour plus de service, de cohérence et de maîtrise des coûts.

Soyons constructifs dans nos propositions au service de nos habitants : c'est pour cela que nous avons été élus.

Bon courage à tous !

François MAINSANT, Président



p.4 Dossier
La nouvelle équipe intercommunale

p.6 Dossier
le budget 2014

p.8 Entreprendre
p.10 Marne 14-18



p.12 Médiathèque
La Presse en ligne

p.14 Environnement
reseaux d'eau potable



p.16 Piscine

Retour sur...

p.18 En direct

Le Conseil communautaire

p.20 Communes

p.21 Regards sur...

L'association sportive de Courtisols



p.22 Armée

Les préparations opérationnelles

p.23 Agenda

> Carnet rose

La petite Margot est née le 18 décembre 2013. Sa maman Karine Doléans a repris son poste d'animatrice au Relais Services Publics le 12 mars dernier.

Hélène Méhault a repris la direction du Centre d'Interprétation Marne 14-18 le 6 mai, après la naissance de son fils Olivier, le 24 janvier dernier. ●

> Maison médicale de Suippes :

Les travaux de la maison médicale ont commencé en septembre 2013 par la démolition des constructions situées sur le terrain. La douceur de la période hivernale a permis de réaliser sans retard le gros œuvre qui est maintenant terminé. Le bâtiment est hors d'eau et hors d'air depuis la fin du mois d'avril. Les entreprises de second œuvre peuvent désormais travailler à l'abri des intempéries. La réception de la construction est prévue pour la fin de l'année 2014.



Mai 2014 - n°32

Directeur de la Publication :
François MAINSANT

Rédaction et conception :
Services communautaires

Crédits photos :
DClick
Fotolia.com
Alain HATAT
Communauté de Communes
de Suippe et Vesle

Impression :
Le Réveil de la Marne
Dépôt légal Octobre 2012
Tirage à 4400 exemplaires
Magazine réalisé sur papier PEFC
ISSN 2262-0508

La certification PEFC
(Programme de reconnaissance
des certifications forestières)
garantit au consommateur
que le bois qu'il achète provient
de forêts gérées durablement.



Votre nouveau conseil communautaire, 40 élus pour construire l'avenir de votre territoire

Créée au 1^{er} janvier 2014, la nouvelle Communauté de Communes de Suippe et Vesle a fonctionné pendant 3 mois avec un Conseil communautaire composé des délégués issus des deux anciennes Communautés de Communes des Sources de la Vesle et celle de la Région de Suippes.

Les instances viennent d'être renouvelées à la suite des élections municipales de mars dernier. Alors que les délégués communautaires étaient auparavant désignés par les Conseils municipaux des communes membres, ils sont désormais élus au suffrage universel direct par les administrés pour les communes de plus de 1 000 habitants. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les délégués communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau défini suite à l'élection du maire et des adjoints par les Conseils municipaux.

> Le nouveau Conseil communautaire compte 40 membres titulaires conformément à l'arrêté préfectoral du 27 septembre 2013.

La représentation au sein du Conseil du nouvel établissement public est proportionnelle à la population. La commune de Sommepey-Tahure dispose de 2 délégués. Celle de Courtisols est représentée par 8 délégués et celle de Suippes par 14. Les 16 autres communes sont représentées par un représentant titulaire. 16 suppléants ont également été désignés pour les communes ne disposant que d'un seul représentant. Ils siégeront au Conseil en l'absence du titulaire de leur commune.

Au cours de cette séance, M. François Mainsant a été élu à la présidence du nouveau Conseil communautaire. Les 6 Vice-Présidents nouvellement élus ont reçu délégation dans un domaine de compétence qui leur est attribué.

L'équipe composée du Président et des Vice-Présidents réunie avec les Maires au sein du Bureau communautaire mettront en œuvre les décisions du Conseil communautaire pour construire l'avenir de votre territoire.

● Comment les délégués communautaires sont-ils désignés ?



Portraits



Hubert ARROUART

1^{er} Vice-président, en charge des finances

Jean-Raymond EGON

2^{ème} Vice-président, en charge de la voirie et des services d'entretien



Brigitte CHOCARDELLE

3^{ème} Vice-présidente, en charge du développement économique et des bâtiments

Denis VAROQUIER

4^{ème} Vice-président, en charge de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme



Catherine BOULOY

5^{ème} Vice-présidente, en charge des équipements culturels et de la communication

Roger LEFORT

6^{ème} Vice-président, en charge des équipements sportifs



> Le premier budget de la nouvelle Communauté de Communes de Suipe et Vesle, investir pour votre avenir

Les représentants nouvellement élus de la Communauté de Communes de Suipe et Vesle créée le 1er janvier 2014 ont voté les budgets primitifs pour 2014 lors du conseil communautaire du 29 avril dernier.

Le budget total de la Communauté de Communes s'élève à 19 millions d'Euros de dépenses réelles. Il regroupe le budget principal et 10 budgets annexes dans les domaines de la distribution de l'eau potable, de l'assainissement, des transports, du développement économique et de l'accompagnement social des personnes âgées (MARPA).

Le budget s'inscrit comme en 2013 dans une conjoncture économique et financière encore incertaine. Il a été établi dans un contexte de prudence compte tenu des aléas qui subsistent quant aux ressources dont disposera la Communauté de Communes dans les prochaines années et des perspectives de développement économique toujours indéterminée.

Le budget 2014 s'inscrit également dans le cadre de la fusion des deux établissements publics. La fusion a permis en effet de réaliser des économies d'échelle et de structure.

La baisse de certaines dotations de l'Etat a été anticipée.

Afin de maintenir le niveau du coefficient d'intégration fiscale de notre communauté (la part de la fiscalité communautaire dans la fiscalité locale totale), qui est l'un des éléments de calcul des dotations de l'Etat, le conseil communautaire a décidé d'augmenter très légèrement les taux, en raison des augmentations décidées par la plupart des communes

membres. Les taux de fiscalité appliqués seront les taux moyens pondérés des deux communautés de communes préexistantes, majorés de 1 %.

> Les taux votés suivants seront appliqués :

- Taxe d'habitation : 20,37 %
- Taxe sur le foncier bâti : 13,20 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 14,73 %
- Cotisation foncière des entreprises : 17,80 %

Malgré tout, la Communauté de Communes maintient un programme d'investissement ambitieux et soutenu avec des projets structurants pour le territoire communautaire.

Le programme d'investissement de la Communauté de Communes de Suipe et Vesle s'élève à 12 127 000 €, tous budgets confondus en 2014, hors remboursements d'emprunts.

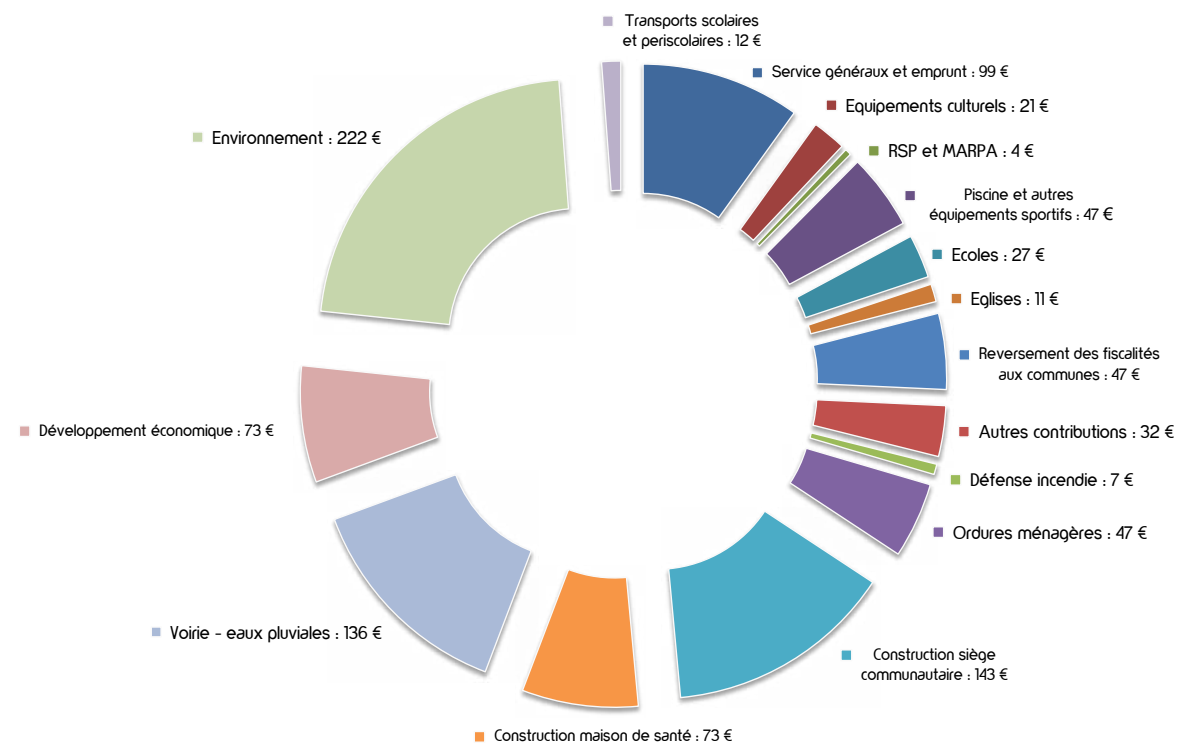


> Les principaux investissements porteront sur :

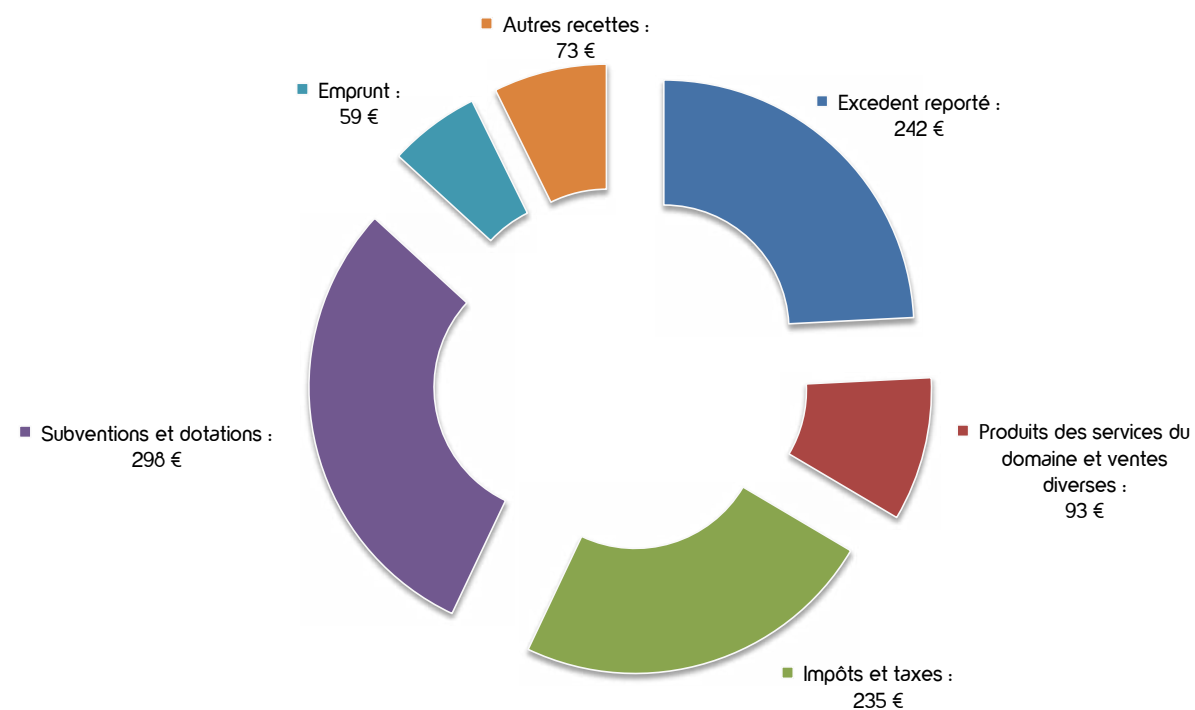
- La construction du siège communautaire
- La poursuite du projet de maison médicale
- Un programme de travaux de voirie (route de Châlons à Suipe, rue de Plain à Courtisols, rue Basse et rue Gouraud à Somme-Suipe, rue de la Damon à Souain)
- Un programme de travaux pour l'école de Saint-Hilaire-le-Grand et de remplacement de fenêtres à l'école de Courtisols
- Les premières études de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de l'école primaire Jules Ferry à Suipe
- Un programme de travaux sur les églises de Souain, Courtisols et Suipe.
- La construction d'une usine de traitement de l'eau pour les communes de Poix, Somme-Vesle et Courtisols
- La réhabilitation de la station de pompage de Suipe
- Un programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif
- Des travaux de réfection de la station de pompage de Sainte-Marie-à-Py
- Des études pour les bassins d'alimentation de captage
- La réalisation d'une zone d'activité économique au lieu-dit les Ouches de Cheppe à Courtisols.

Dépenses et recettes

● Répartition des dépenses réelles par compétence pour 1000 euros



● Répartition des recettes réelles par nature pour 1000 euros



> Comme une crêpe en pâte

La P@use Crêpe

Ventes sur place ou à emporter
Du Mardi au Samedi 11h30 – 14h00 et 18h30 - 22h00
Le Dimanche 17h00 - 22h00

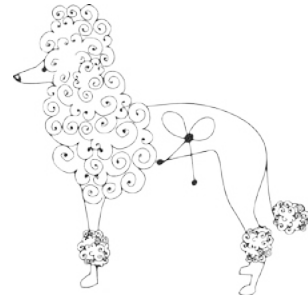
25 bis Rue Buirette Gaulard-51600 SUIPPES
Tél. : 06 85 37 08 27



> Kinou' Kouaf

Votre salon de toilettage pour chiens, chats et lapins a déménagé au 11 place de l'Hôtel de Ville à Suippes (ancienne Maison de la Presse).

Tél. : 06 78 55 46 14



> Ça change, mais c'est pareil

Créateur, fabricant, réparateur français de sièges depuis 1989.

MARINA SIEGES Devient **MARINA STUDIO**
8 ZONE ARTISANALE DE LA LOUVIERE à Suippes.

Tel : 03 26 70 05 02 - Fax : 03 26 70 17 80 - sieges.marina@wanadoo.fr
WWW.MARINASIEGES.FR

MARINA
Studio

Créateur et fabricant français de sièges depuis 1989

Boulangerie Pâtisserie



Jérémie Arnier

FABRICATION 100% ARTISANALE

> Ça se vend comme des petits pains

Une boulangerie 100% artisanale. Ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 13h et de 16h à 19h30. Dimanche et jours fériés ouverture de 7h à 13h. FERMÉ LE MARDI

Boulangerie - Pâtisserie Jérémie Arnier
3, rue Saint Honoré 51600 SUIPPES
Tél. : 03 26 26 87 11



> Et toc !

Buffet froid, plat unique (choucroute, paella, cassoulet etc.), méchoui, cochon de lait... Clément HUBERT est votre nouveau traiteur à domicile!

LA TOQUE GOURMANDE
Tel : 06 09 27 28 10
clement.hubert@hotmail.fr

Infos

Communauté de Communes de Suippe et Vesle - Développement Économique :

13, place de l'Hôtel de Ville - 51600 SUIPPES
Tel. : 03 26 70 08 60 - Fax : 03 26 66 30 59
Courriel : service.deveco@cc-suipeeetvesle.fr

Foire de Suippes

Rendez-vous le 22 juin 2014 pour rencontrer nos commerçants et artisans!

Comme chaque année, le troisième dimanche du mois de juin, l'association ICARE (Industriels et Commerçants Réunis) organise la Foire de Suippes, l'occasion de rencontrer nos commerçants et nos artisans locaux. Plus de 40 exposants seront présents, de nombreuses animations auront lieu tout au long de la journée. Restauration et buvette sur place.

Venez nombreux!!

Vous êtes commerçant ou artisan, venez faire découvrir votre activité sur la Foire de Suippes. Renseignements : foiredesuippes@icaresuippes.fr

Dimanche 22 juin 2014
Foire de Suippes

DES EXPOSANTS
DES COMMERÇANTS
RESTAURATION
DES JEUX

Avec la participation de :

ENTREE GRATUITE

- Plus de 40 exposants
- Restauration sur place : paella - steack - saucisses - frites
- Buvette
- Jeux pour enfants
- Parcours du combattant gonflable
- Poney club
- Plusieurs animations

www.suippes.fr

Zoom sur...

Demande d'informations aux commerçants et artisans de Courtisols

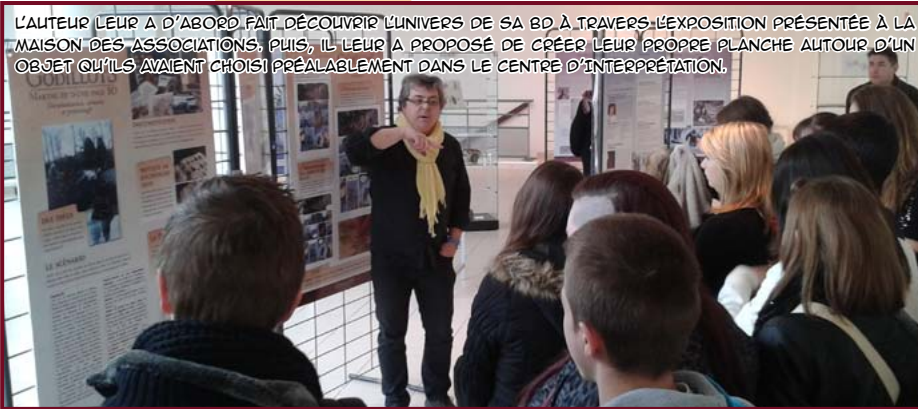
Comme vous le savez, depuis le 1^{er} janvier 2014 les Communauté de Communes des Sources de la Vesle et Communauté de Communes de la Région de Suippes ont fusionné pour laisser place à la Communauté de Communes de Suippe et Vesle. Le service «Développement Économique» présent au siège de la Communauté de Communes à Suippes assure le relais entre les entreprises, qui le désirent, et les organismes compétents pour répondre aux besoins et attentes des artisans et commerçants. Afin de mieux nous connaître, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'imprimé ci-dessous et le retourner (par courrier, courriel ou fax).

| NOM DE L'ENTREPRISE | | SECTEUR D'ACTIVITÉ | |
|---------------------|----------------------|--------------------|--------------|
| Civilité | Prénom | Nom | |
| Adresse | Complément d'adresse | Code Postal | Ville |
| Tel fixe | Tel fixe 2 | Fax | Portable |
| Email | Email 2 | Site Web | Observations |

Retour sur...

Les Godillots : la BD au Centre d'Interprétation

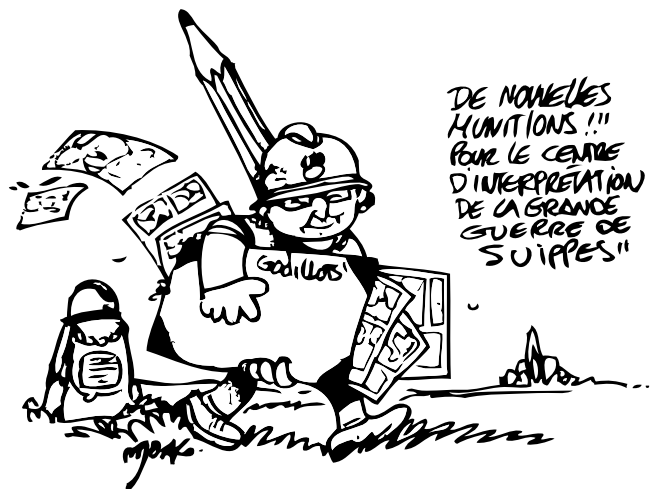
En février, Marne 14-18 a accueilli Marko, l'illustrateur de la bande dessinée 14-18 « Les Godillots », pour une semaine d'ateliers avec près de 200 élèves venant de plusieurs établissements scolaires marnais.



L'AUTEUR LEUR A D'ABORD FAIT DÉCOUVRIR L'UNIVERS DE SA BD À TRAVERS L'EXPOSITION PRÉSENTÉE À LA MAISON DES ASSOCIATIONS. PUIS, IL LEUR A PROPOSÉ DE CRÉER LEUR PROPRE PLANCHE AUTOUR D'UN OBJET QU'ILS AVAIENT CHOISI PRÉALABLEMENT DANS LE CENTRE D'INTERPRÉTATION.



L'ÉVÈNEMENT DE CETTE EXPOSITION A ÉTÉ LA SÉANCE DE DÉDICACE ORGANISÉE PENDANT L'INAUGURATION. MARKO A PERSONNALISÉ CHAQUE DÉDICACE AVEC UN DESSIN DE L'UN DE SES PERSONNAGES DE LA BD.



DE NOUVELLES
HUMILTONS !!!
POUR LE CENTRE
D'INTERPRÉTATION
DE LA GRANDE
GUERRE DE
SUIPPES !!



Les bandes dessinées «les Godillots» sont en vente au Centre d'Interprétation

Illustration de MARKO pour le Centre d'Interprétation

> La Nuit Européenne des Musées

Samedi 17 mai, à l'occasion de la Nuit Européenne des Musées, le Centre d'Interprétation Marne 14-18 vous propose une ouverture exceptionnelle de 19h à 23h (dernier départ 22h30).

Alors que le monde s'apprête à commémorer le Centenaire de l'entrée en guerre de 1914, venez découvrir la Première Guerre Mondiale d'un point de vue humain et comprendre les enjeux de ce conflit à travers une visite interactive et moderne pour toute la famille.

Gratuit de 19h à 23h pour tous !

Marne 14-18
Centre d'Interprétation de Suippes

Ouverture exceptionnelle
samedi 17 mai 2014

Nuit des **européennes**
mu
sées
es

entrée gratuite de 19h à 23h
www.marne14-18.fr

Centre d'Interprétation Marne 14-18
4 ruelle Bayard - 51600 SUIPPES
Informations : 03 26 68 24 09
ou contact@marne14-18.fr

www.marne14-18.fr fait peau neuve

Marne 14-18
Centre d'Interprétation de Suippes

ILS ONT CASSÉ LE BLEU DU CIEL

Agenda

Nuit européenne des musées samedi 17 mai 2014 Ouverture exceptionnelle entrée gratuite de 19h à 23h

Centre d'Interprétation Marne 14-18
4, ruelle Bayard 51600 SUIPPES
Tel. : 03 26 68 24 09
Fax. : 03 26 68 33 52
Courriel : contact@marne14-18.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : fermé
Mardi : 12h - 19h
Mercredi : 12h - 19h
Jeudi : 12h - 19h
Vendredi : 12h - 19h
Samedi : 12h - 19h
Dimanche : 12h - 19h

Capture d'écran du site internet www.marne14-18.fr

À l'occasion du centenaire de la Première Guerre Mondiale, nous avons voulu repenser et améliorer le site internet www.marne14-18.fr. Au delà des informations et des fonctionnalités que l'on pouvait trouver sur l'ancien site web, www.marne14-18.fr s'est enrichi, notamment avec la visite virtuelle du Centre d'Interprétation et une carte interactive du circuit « Sur les Pas des Armées de Champagne ». Un onglet «service éducatif» est mis en place avec des fiches pédagogiques pour tous les niveaux scolaires afin que les professeurs puissent préparer au mieux leur visite. Notre site web est évolutif, des mises à jour et de nouvelles fonctionnalités verront le jour dans les semaines et mois à venir.

Infos

Marne 14-18 :
4 ruelle Bayard - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 68 24 09 - Courriel : contact@marne14-18.fr
www.marne14-18.fr



La Presse en ligne

La Presse en ligne est un service proposé par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Marne, (service du Conseil Général).

C'est une ressource en ligne vous permettant de lire des magazines à partir d'un matériel (ordinateur, tablette,...) connecté à internet.

Qui peut utiliser ce service ?

- Toute personne inscrite à la Médiathèque (ou une bibliothèque du réseau de la BDP comme nos points lecture de : Saint Hilaire le Grand, Saint Jean sur Tourbe, Sainte Marie à Py, Sommepy-Tahure, La Cheppe, Tilloy-Bellay).
- Si vous n'êtes pas encore inscrit, rapprochez-vous vite de la Médiathèque ou de l'un de nos points lecture pour vous inscrire et accéder à ce service.
- Ce service est gratuit. Il est financé par le Conseil Général de la Marne.

Comment se connecter ?

- Pour les adhérents, il suffit de demander vos identifiants à votre bibliothèque. Entrez vos identifiants sur la page d'accueil du site de la BDP, en bas à gauche dans la partie « S'identifier ».

Combien de magazines puis-je lire avec mon compte ?

- Vous pouvez lire un nombre de magazines illimités.

Combien de magazines sont proposés sur le site du Kiosk ?

- Le Kiosk propose environ 1200 titres de magazines, pour adultes et pour enfants. Il propose également des bandes dessinées.



Capture d'écran du site lekiiosk.com

le
PRINTEMPS
des
POÈTES

Retour
sur...

Merci et bravo aux élèves, aux professeurs du Lycée agricole de Somme-Suippe pour leur participation au concours de poésie « du Miel et des mots » dans le cadre du Printemps des Poètes, et merci à notre jury !



Le poète Bubune avec les élèves du collège de Somme-Suippe

expo-
sitions

Du 10 avril au 7 mai « La BD part en voyage »

Exposition photos, carnets de voyage... prêtée par la Bibliothèque Départementale de La Marne.

Ce sont dix stars de la bande dessinée. Cahier de croquis en bandoulière, ils ont sillonné la planète pour GÉO. Leurs gouaches, aquarelles ou dessins originaux illustrent des visions toutes personnelles de l'ailleurs.

Du 10 juin au 11 juillet « Traits d'Humour »

Cette exposition conçue par l'association « On a marché sur la bulle », propose de découvrir les nouveaux classiques de l'humour en bande dessinée...



A vos agendas !

- Retrouvez «l'Heure du Conte» et «les Bébés Lecteurs» le mercredi 28 mai 2014 à partir de 10 heures. Activités gratuites uniquement sur réservation.
- Mercredi 14 mai dès 16 heures, les «Ateliers de Claire» sont de retour... Claire vous proposera un atelier pliage papier de quoi ravir les enfants et les parents. A partir de 12 ans.



- Mercredi 18 juin à 10h « Atelier surprise » à partir de 7 ans.

Infos

Médiathèque intercommunale :

Maison des Associations de Suippes
9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES
Tel. 03.26.63.52.63
Courriel : mediatheque@cc-suipeeetvesle.fr
mediatheque.cc-suipeeetvesle

Eau potable

Interconnexion de la commune de Poix sur le réseau de Somme Vesle – Courtisols

Depuis plusieurs années maintenant la qualité de l'eau du réseau de la commune de Poix s'est détériorée. A chaque analyse, l'ARS (Agence Régionale de Santé) préconise une nouvelle recherche en eau ou un système de traitement de l'eau. La teneur en nitrate dépasse régulièrement la norme des 50 mg/l et des traces de pesticides sont parfois relevées. L'eau est déclarée non conforme et non consommable par les femmes enceintes et les nourrissons, elle reste toutefois potable pour le reste de la population.

En fin d'année 2013, une pollution aux pesticides a nécessité de suspendre la distribution de l'eau et de distribuer de l'eau en bouteilles aux habitants de la commune de Poix.

Une unité de traitement des pesticides a été mise en place de manière provisoire afin de pouvoir reprendre la distribution de l'eau du réseau public.

Pendant ce temps, le dossier technique de l'interconnexion avec le réseau d'eau de Somme Vesle se bouclait et les travaux ont pu démarrer fin février 2014.



Travaux d'interconnexion des réseaux d'eau

Le raccordement au réseau de Somme Vesle devrait être effectif en juin 2014.

Le château d'eau de la commune ne sera plus utilisé pour la distribution de l'eau potable mais servira de réserve incendie avec le raccordement d'un poteau d'incendie qui se situera Rue de Châlons.



Travaux de remplacement de la dalle de couverture de la réserve à incendie

L'ancienne réserve incendie située en centre du village a fait l'objet de travaux de remplacement de la dalle de couverture. L'ensemble de ces travaux devraient être terminés en juin 2014.

> Unité de traitement de l'eau potable au captage de Somme Vesle

Comme pour la commune de Poix, la qualité de l'eau du captage de Somme Vesle est dégradée.

En 2008 – 2009, différentes études ont été menées sur le projet de création d'un nouveau forage d'eau potable. Ce projet n'étant pas viable, la solution du traitement a donc été retenue.

En 2012, le bureau d'études SOGETI Ingénierie de Reims a été désigné comme Maître d'œuvre de ce projet. Ces travaux, qui seront réalisés au captage à Somme Vesle consisteront à mettre en place une unité de dénitrification et une unité de traitement des pesticides. Les rejets de ces traitements seront traités à la nouvelle station d'épuration de Courtisols où une citerne de stockage sera installée.

Les études sont maintenant terminées et le marché de travaux est en cours d'attribution.

Les travaux devraient démarrer en septembre 2014 pour une durée de 11 mois.

> Périmètres de protection du captage d'Eau Potable de Somme Vesle

Le captage existant étant conservé, la procédure de Déclaration d'Utilité Publique fixant les prescriptions des servitudes dans les périmètres de protection va donc se poursuivre en parallèle de la réalisation des travaux.

Service technique

La trêve hivernale a permis de réaliser des travaux d'entretien des sanitaires dans les écoles ainsi que l'installation d'un plafond d'isolation à l'école maternelle du Centre. Une clôture rigide d'environ 130 mètres avec portails et tourniquet d'entrée a été posée à la Cité Baudet à Suippes. A cela viennent s'ajouter tailles diverses et coupes d'arbres, ainsi que la finition d'importants travaux de réhabilitation d'un appartement au-dessus de la mairie de Saint Jean sur Tourbe.

L'hiver ayant été plus humide que rigoureux et le printemps arrivant, les tontes ont repris précocement.

Tout pour cette année encore sera fait pour honorer les conventions signées entre les communes et la Communauté de Communes



Pose d'une clôture rigide à la Cité Baudet à Suippes

Voirie

Le programme de voirie 2013 a redémarré en début d'année 2014 sur la commune de Somme-Suippe (route de Perthes). Ces travaux concernaient la création d'une voirie neuve et l'amené de tous réseaux, cette voirie vient tout juste de se terminer.

Ils ont été réalisés par l'entreprise Evéa et se poursuivent maintenant à Bussy le Château par la remise en état de trottoirs au carrefour de la salle des fêtes suite à l'effacement de réseaux réalisé par le S.I.E.M (Syndicat Intercommunal d'énergies de la Marne).

Ces travaux 2013 se termineront par la réparation de bordures et des accès des Personnes à Mobilité Réduite sur la Commune de Tilloy-Bellay.

A Suippes, des travaux sont programmés au mois d'août par le Conseil Général de la Marne pour une reprise du tapis d'enrobés démarrant de la rue du Quai du Midi jusqu'à la limite de l'agglomération sur la route de Châlons. Dès le mois de juin, des travaux préparatoires des accès PMR, des réparations de trottoirs, des mises à niveaux de tampons et regards devront donc être réalisés par la Communauté de Communes afin d'optimiser au mieux les interventions.

Assainissement autonome



Réhabilitation du système d'assainissement d'une maison individuelle

La fusion avec les trois communes de Courtisols, Somme-Vesle et Poix nous ramène quelques années en arrière et replonge nos services administratifs et techniciens dans les travaux de réhabilitations d'assainissement autonome. Ces travaux ont démarré le 26 novembre 2013 et devront vraisemblablement arriver à terme fin 2016.



Retour sur...

Soirée Fluo le 29 avril. Crédit photos : D'click

Le samedi 1^{er} février 2014, la piscine intercommunale organisait une activité d'initiation à la plongée, avec 10 intervenants de l'association « Les hommes grenouilles de champagne ». Cette activité a rassemblé plus de 60 personnes.



La soirée détente et bien être, très attendue par les usagers, a rassemblé 93 personnes pour un moment privilégié de relaxation grâce aux quatre kinésithérapeutes venus apporter bénévolement leurs contributions.



L'activité d'initiation au modélisme du samedi 15 mars 2014 était proposée en collaboration avec l'association de « *Jeux Modèles Réduits* », accompagnée de quatre intervenants et immortalisée par les photos de l'association « *D'click* ».



La chasse aux œufs du samedi 12 avril a encore fait des heureux chez les 2 à 6 ans avec pas moins de 34 familles venus chercher les œufs de Pâques pour le plus grand plaisir des enfants.

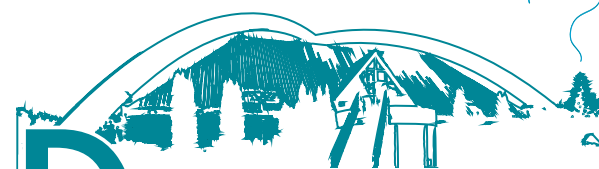


La soirée Fluo du 29 avril, pour sa quatrième édition, a connu une fois de plus un grand succès. Merci à nos partenaires : « *Carrefour Contact Suippes* », « *Mac Donald's Châlons-en-Champagne* » et « *D'Click* » pour leurs contributions

Une animation d'initiation au kayak a également eu lieu le 5 Avril à la piscine de Suippes en partenariat avec l'association « *Les Pelles Chalonnaises* ». Ces deux activités ont eu beaucoup de succès auprès des participants.



La piscine fête ses 20 ans !



Depuis 1994, la piscine intercommunale a enregistré plus d'un millions d'entrées! Soucieux de répondre aux attentes de tous les usagers, l'équipe de la piscine s'efforce chaque jour d'améliorer les équipements et de toujours vous proposer de nouvelles activités.

Pour vous remercier de votre fidélité depuis 20 ans, la piscine organise une soirée spéciale anniversaire le 20 juin 2014.

Aussi, pendant toute cette année la piscine organisera des jeux concours, tombolas et autres surprises, de nombreux lots et entrées seront gagnés!!

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître toutes les informations concernant le 20^{ème} anniversaire de la Piscine intercommunale.

Prochainement

Cross Fit

Du jamais organisé dans la région ! Venez découvrir le « **CROSS FITNESS** » la méthode d'entraînement du troisième millénaire!

Samedi 17 mai de 14h à 19h, à la piscine de Suippes, aura lieu un après-midi entièrement dédié à l'initiation **CROSS FITNESS**. 5 parcours training mêlant : Flexions, tractions, soulevé de pneus, pompes, fentes... Et natation pour les moins frileux !

Que vous soyez débutant ou sportif confirmé, tous les niveaux seront acceptés. Vous serez stupéfait par l'intensité des programmes d'entraînement...

Programme de l'après-midi :

- Briefing
- Désignation des équipes
- Séances type CROSS FITNESS & NATATION
- Retour au calme
- Remise des récompenses

Plus :

Un cours ludique réservé aux plus de 12 ans
Présence du team « *Coach For Me* », coach sportif et surveillants de baignade.

Tarif unique
5 €

Infos

Piscine intercommunale

Avenue de Sainte-Ménéhould - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 68 40 02
Courriel : piscine@cc-suipeeetvesle.fr

Séance du 19 décembre 2013

> Siège communautaire

Le Conseil Communautaire valide le projet de construction du siège communautaire et autorise le Président à effectuer la demande de permis de construire ainsi que toutes les demandes en matière d'urbanisme concernant ce projet.

> Voirie et réseaux

Une convention de mandat avec la commune de Souain Perthes les Hurlus a été signée pour réaliser les travaux d'aménagement de la voirie Rue de la Damon. La Communauté de Communes assurera donc la maîtrise d'œuvre à titre gratuit.

> Église de Suippes

La Communauté de Communes a mandaté un architecte du cabinet ACV pour réaliser le projet de restauration ou de gros entretien sur l'église de Suippes. Cette étude a permis de réaliser un programme de travaux de restauration complète de l'église. Une première campagne de restauration sur les couvertures en tuiles canal a été définie. Les premières zones d'intervention correspondent aux couvertures des chapelles nord et sud et à la première travée orientale de bas-côté sud. Les travaux seront répartis en trois tranches estimées à 70.580 € HT.

Un soutien financier est donc sollicité pour les travaux de restauration de la toiture de l'église de Suippes auprès du Conseil Général de la Marne et de la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC) de Champagne-Ardenne.

> La Noblette

Le Conseil Communautaire décide de solliciter une aide financière de 40% auprès de l'Agence de l'Eau pour les études et les travaux de restauration et d'entretien de la Noblette, soit 5.000 € TTC ainsi qu'une aide financière de 25% auprès de l'Entente Oise Aisne, soit 3.125 € TTC.

Séance du 9 janvier 2014

Suite à la fusion entre la Communauté de Communes de la Région de Suippes et celle des Sources de la Vesle, le nouveau Conseil Communautaire a pris toutes les délibérations nécessaires au fonctionnement de la Communauté de Communes de Suippe et Vesle, concernant l'administration générale, les finances, le personnel, la gestion des déchets, les travaux.

Séance du 6 février 2014

> Fiscalité

Suite à la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique, le Conseil Communautaire fixe le montant des attributions de compensation aux communes pour l'exercice 2014.

> Télétransmission

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'Etat s'est engagé dans un projet dénommé ACTES, qui pose les principes de la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité. Le Conseil Communautaire est donc favorable à la transmission des actes de la Communauté de Communes par voie électronique.

Séance du 20 mars 2014

> Finances

Le Conseil Communautaire arrête et vote le compte administratif 2013 du budget principal et des budgets annexes des deux Communauté de Communes. Il approuve également les comptes de gestion 2013 et vote le débat d'orientation budgétaire pour chaque budget.

> Enfouissement des réseaux

Un projet de déplacement de la ligne haute tension de la commune de Laval sur Tourbe est prévu en 2014. La commune souhaite profiter de la tranchée pour enfouir l'éclairage public et les réseaux de France Télécom. Elle a donc sollicité la Communauté de Communes pour assurer la maîtrise d'œuvre à titre gratuit.

Le Conseil Communautaire approuve la convention de mandat avec la commune de Laval sur Tourbe pour réaliser les travaux d'enfouissement de réseaux et d'éclairage public.

> Subvention

Le Conseil Communautaire sollicite une aide financière auprès du Conseil Général de la Marne pour les travaux d'aménagement de la rue de la Damon à Souain Perthes les Hurlus pour un montant d'opération de 237 050 € HT, soit 284 460 € TTC.

Séance du 17 avril 2014

Le Conseil Communautaire a élu son Président et ses Vice-présidents (Lire page 4).

Séance du 29 avril 2014

Le Conseil Communautaire a voté le budget principal et les budgets annexes ainsi que la fiscalité et les subventions aux associations pour l'année 2014 (Lire page 6).

La Chapelle

11^{ème} Fête des Moissons

le 10 août au Camp d'Attila



F en 2011, 6000 personnes sont venues au Camp d'Attila pour une journée champêtre organisée par le musée rural et artisanal La Bertaube. En 2014, aux traditionnelles activités de moissons vient s'ajouter un spectacle équestre. A partir de 18h, un bal musette prolongera la journée. Pour la restauration, trois points seront à disposition : restauration chaude, pâtés et pizzas, sandwichs.

Une réunion d'informations est prévue le 14 juin à 16h30 à La Chapelle. Elle rassemblera tous les bénévoles qui acceptent de participer en nous aidant aux préparatifs de cette fête. Pas moins de 200 volontaires sont nécessaires au bon déroulement de cette journée !

Le Musée vous ouvre ses portes pour la saison : 3500 outils sont rassemblés racontant la vie rurale : Habitation 1900, Mairie-école, Bureau de Poste, Artisanat et deux moulins à eau et à vent animés.

- Deux heures de visites commentées.
- Ouvert dimanches et jours fériés de 14h30 à 18h30
- Les groupes et scolaires sont accueillis toute l'année sur rendez-vous.

Infos

Musée rural et artisanal de la BERTAUBE

Complexe du lycée agricole - RD3 - 51460 SOMME-VESLE
Tel. 03 26 66 64 97
Courriel : labertaube@musee-rural.com

SommePy-Tahure

Dans un cadre agréable de 16 logements neufs et indépendants, la Résidence «Saint-Martin» pour personnes retraitées accueille des personnes valides, seules ou en couple.

L'association Aide à Domicile en Milieu Rural qui gère la Résidence permet aux locataires :

- De transporter leur cadre de vie habituel dans un logement confortable
 - 50 m² pour les types II, loyer mensuel de 350 euros
 - 80 m² pour les types III, loyer mensuel de 420 euros
- De participer à la vie du village, d'en utiliser les services et les animations.
- D'être accueillis et aidés par une maîtresse de maison.
- De bénéficier d'heures d'aide à domicile de l'ADMR.



Le programme

Animations de 10h30 à 19h30

10h30 : Messe des moissons avec cors de chasse
Moisson et fenaison à l'ancienne (fauchage et battage)

Ferme reconstituée, nombreux animaux de basse-cour.

14h30 : Défilé, moissonneurs, tracteurs, chevaux, sonneurs de trompe

Maison gauloise

Spectacle d'art équestre

Artisanat et produits du terroir

Cuisson de pain au four à bois

Jeux pour enfants, promenade en calèche
Cueillette de fleurs, récolte de légumes

18h : Bal musette

● Entrée : 5€ - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Rencontre avec...

Lionel Werlé,

Président de l'Association Sportive de Courtisols



l'interview

Pouvez-vous nous présenter l'association ?

L'ASC est un regroupement des associations de danse, football et badminton. Elle a été créée en 1978 afin de faciliter la gestion administrative et se réunit trois fois par an pour vérifier que chaque association fonctionne bien. Chaque section est indépendante financièrement. Chaque Vice-président de l'ASC est Président d'une section.

Comment en êtes-vous devenu le Président ?

J'ai été Président de l'association de badminton pendant 10 ans et je suis maintenant Président de l'ASC depuis 2008. Il faut être membre d'une section pour faire partie du bureau de l'association et avoir une licence de joueur ou de dirigeant.

Qui sont vos adhérents ?

L'association compte plus de 300 inscrits : 126 danseurs et danseuses (danse classique, moderne et Zumba), 162 footballeurs de tous âges et 30 badistes qui jouent en compétition au sein de la Fédération Française. Ils

proviennent principalement des communes de Courtisols, Poix et Somme-Vesle mais aussi des autres communes de la Communauté de Communes, comme Saint Rémy sur Bussy.

L'ASC a-t-elle des projets ?

L'association est surtout une entité administrative donc elle n'a pas de projets. Chaque section organise ses propres manifestations : concours de tarot ou loto organisé par les footballeurs et gala de danse.

Comment l'association est-elle financée ?

En plus des cotisations des adhérents, elle perçoit une subvention de la commune de Courtisols. Chaque section fixe elle-même le prix de sa cotisation, qui lui est ensuite reversée par l'ASC.

Que diriez-vous pour conclure ?

N'hésitez pas à venir vous inscrire ! Pour tout renseignement, rendez-vous en septembre pour le Forum des associations et sur le site Internet de la commune de Courtisols : www.courtisols.fr. Vous y trouverez les coordonnées des dirigeants de chaque associa-

tion mais aussi des informations sur toutes les autres activités sportives pratiquées à Courtisols : arts martiaux, basket-ball, ping-pong, tir, escalade, tennis, modélisme, marche nordique et bien d'autres encore...

Erratum

Dans le numéro 31 des Echos de l'Interco, page 21, dans l'encadré en bas de page, concernant l'activité bien-être proposée par la Maison Pour Tous, il fallait lire « L'inscription à nos différentes activités est toujours possible, notamment si vous souhaitez vous relaxer grâce à des praticiennes diplômées ».



Le 40 tous azimuts !

Le 40^{ème} R.A aux Emirats Arabes Unis

L'année 2014 est, et sera, décidément une année très intense pour les artilleurs du 40^{ème} régiment d'artillerie, avec plus de 430 militaires projetés. Elle exige le meilleur de chacun d'entre nous !

Depuis début janvier dernier, les différents modules encore à projeter se sont constitués (Mali, Centrafrique, Martinique). D'autres ont finalisé leur préparation opérationnelle (Tchad, Emirats Arabes Unis, Nouvelle-Calédonie).



Manoeuvres en Nouvelle-Calédonie

La 1^{ère} batterie du capitaine Berthion a terminé sa mise en conditions avant projection (MCP) pour sa mission en Nouvelle-Calédonie lors du groupement d'artillerie (GA) du mois de janvier sur le camp de Suippes et a ainsi pu relever la 3^{ème} batterie du capitaine Terrom, revenue en métropole le 21 mars.

Une partie de la 2^{ème} batterie du capitaine Mathieu a finalisé sa préparation pour sa mission aux Emirats Arabes Unis en module CAESAR, aux ordres du capitaine Malphettes (officier adjoint) et, parallèlement, a poursuivi sa préparation pour son prochain engagement au Mali début juin.

Le module Emirats Arabes Unis et le module Tchad (armé par la 4^{ème} batterie du capitaine Leduc) ont été projetés début février à quelques jours d'intervalle.

Le module artillerie Sangaris (Centre-Afrique), avec à sa tête le capitaine Aractingi du Bureau opérations-instruction (BOI) a déjà bien amorcé sa mise en conditions avant projection avec des rendez-vous majeurs à Suippes, à Bitche et prochainement à Canjuers, jusqu'au départ fin mai.

Fin janvier, le module Martinique armé par la batterie de

commandement et de logistique, la batterie de renseignement brigade n°2 et des éléments éparses de toutes les batteries de tir, s'est constitué aux ordres du capitaine Gaudy. Différentes étapes ont été programmées : entraînement MICAT (missions communes de l'AdT) à Valdahon ou à Bitche, raid pédestre en Argonne, puis travail complémentaire des MICAT en unité PROTERRE constituée à Mourmelon, pour un départ fin mai.

Les cadres du Bureau opérations-instruction, armant le 33^{ème} mandat EPIDOTE en Afghanistan, sont rentrés de façon échelonnée en mars. D'autres cadres de cet état-major sont ou partent au Tchad et en Centrafrique ; différents éléments individuels ou petites équipes sont projetés par ailleurs (dont le Liban et le Mali).

Ainsi, le 40^{ème} d'Artillerie a un turn-over important de 430 artilleurs en projection sur le cycle 2013/2014 ! Du jamais vu dans de telles proportions. Notre contrat opérationnel dans la période de projection 2013-2014 est des plus attrayants et celui prévu en 2015-2016 est d'ores et déjà très intéressant aussi (plus de 400 artilleurs devraient être projetés).

La richesse de la programmation exige rigueur, professionnalisme et fraternité d'armes afin que le 40 fasse honneur à ses différentes missions et tienne son rang de régiment d'artillerie le plus projeté en opérations.



Tir de mortiers au Tchad

> Recette :

Tarte aux fraises

Ingrédients pour 8 parts :

- Des Fraises
- Une pâte sablée

Pour la crème pâtissière légère:

- 4 jaunes d'œufs
- 50 cl de lait
- 80 g de sucre
- 40 g de Farine
- 30 g de maïzena
- 50 g de beurre
- 1 gousse de vanille

Préparation:

- 1 - Faire cuire la pâte sablée à blanc au Four 15 à 20 minutes (Four à 180 °C). Laisser refroidir.
- 2 - Préparer ensuite la crème pâtissière légère en mettant le lait à chauffer avec la vanille fendue en deux. Dans une jatte, mélanger le sucre et les jaunes d'œufs.
- 3 - Ensuite ajouter la maïzena et la Farine tamisée. Mélanger puis ajouter le lait chaud au fur et à mesure.
- 4 - Faire cuire à feu moyen jusqu'à ce que la consistance soit crémeuse. Ajouter enfin le beurre et mélanger. Laisser la crème refroidir et la mettre au frais. Pour la rendre plus légère et onctueuse, battre avec un batteur électrique quelques minutes avant de dresser.
- 5 - Pour le dressage, mettre la crème légère dans le fond de tarte puis les fraises lavées et coupées en deux par-dessus. Enfin un nuage de sucre glace

Bon appétit !



Samedi 17 mai :

- NUIT DES MUSÉES AU CENTRE D'INTERPRÉTATION MARNE 14-18 À SUIPPES DE 19H À 23H.

Mercredi 28 mai :

- SÉANCE BÉBÉS LECTEURS À 10H À LA MÉDIATHÈQUE DE SUIPPES.

Samedi 31 mai :

- BOUCLES DE LA MARNE CYCLISTES À PARTIR DE 15H14 À COURTISOLS.

Dimanche 1er juin :

- DANS LE CADRE DES RENDEZ-VOUS AUX JARDINS, 2ÈME FÊTE DE L'ABELLE ET DU MIEL AU PARC MASSEZ À COURTISOLS DE 11H À 19H.

Du 10 juin au 11 juillet :

- EXPOSITION « TRAITS D'HUMOUR » À LA MÉDIATHÈQUE DE SUIPPES.

Mercredi 18 juin :

- ATELIER SURPRISE À LA MÉDIATHÈQUE DE SUIPPES À 10H. À PARTIR DE 7 ANS.

Vendredi 20 juin 2014 :

- SOIRÉE SPÉCIALE À L'OCCASION DU 20ÈME ANNIVERSAIRE DE LA PISCINE DE SUIPPES.

Vendredi 11 juillet :

- PASSAGE DU TOUR DE FRANCE À COURTISOLS À PARTIR DE 10H45.

Lundi 14 juillet :

- CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE À COURTISOLS. DÉFILÉ DES ASSOCIATIONS, CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS, ANIMATIONS AU PARC MASSEZ L'APRÈS-MIDI, BAL APÉRITIF, RETRAITE AUX FLAMBEAUX, FEU D'ARTIFICE, BAL DE NUIT.

Dimanche 10 août :

- FÊTE DES MOISSONS À LA CHEPPE DE 10H30 À 19H30.

Samedi 6 septembre :

- APRÈS-MIDI ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS À COURTISOLS, FORUM DES ASSOCIATIONS, RÉCOMPENSES MAISONS FLEURIES ET MEILLEURS SPORTIFS.

20^{ème}
Anniversaire

Piscine
Intercommunale



Toute l'équipe de la Piscine Intercommunale vous remercie pour votre fidélité depuis 20 ans et vous donne rendez-vous ces 20 prochaines années !



Communauté de
Communes
de Suippe
et Vesle